

## ---> SECOURIR

- **Parlez au blessé** : cela le rassurera et le tiendra éveillé ;
- **Couvrez le blessé** : un blessé en état de choc a toujours froid ;
- **Si le blessé saigne abondamment** :
  - Essayez d'arrêter l'hémorragie en comprimant la plaie avec un gros pansement (serviette par exemple) ou avec votre poing ;
  - Vous pouvez fixer le pansement avec une bande serrée fortement mais sans excès ;
  - Ne placez un garrot qu'en cas de nécessité absolue sans oublier d'indiquer l'heure où vous l'avez posé.
- **Si le blessé ne respire plus (ou très mal)** :
  - Desserrez ses vêtements ;
  - Débarrassez sa bouche des corps étrangers (caillots de sang, terre, dentier...);
  - Au besoin, pratiquez le bouche à bouche.

**Sainthus**  
Vie en Ville ... Ville en Vie



Mars 2013

## CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS FAIRE !

- Donner à boire à un blessé ;
- Transporter un blessé grave dans sa voiture ;
- Retirer le casque d'un motocycliste blessé ;
- Laisser le blessé exposé au froid ou aux intempéries (couvrez-le avec une couverture) ;
- Déplacer un blessé, ou tenter de le sortir d'une voiture, sauf pour le protéger d'un risque imminent (incendie) - pour peu que vous ne mettiez pas votre propre vie en danger ;

### Si le déplacement d'un blessé est rendu OBLIGATOIRE par un cas imminent :

- Veillez à ne pas tirer le blessé par les membres ;
- Eviter toute torsion de la colonne vertébrale ;
- Placer le blessé en Position Latérale de Sécurité (allongé sur le côté avec le genou fléchi pour qu'il ne roule pas).



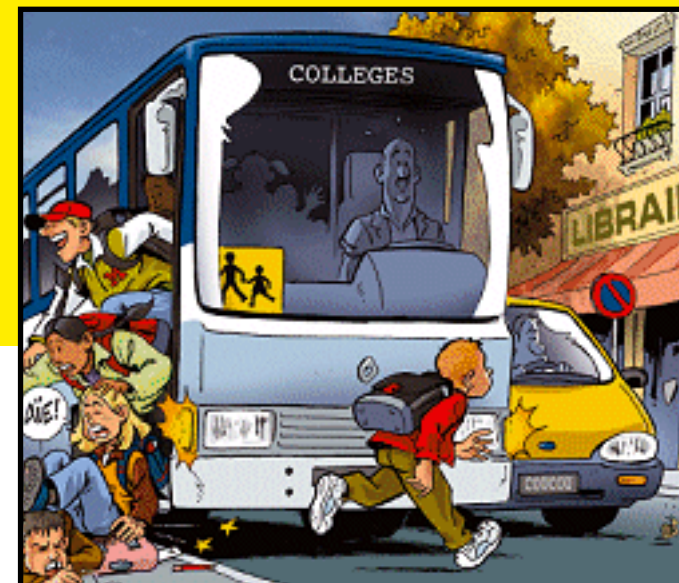
PLS

**Sainthus**  
Vie en Ville ... Ville en Vie



S'il vous plaît...

**MOBILISONS NOUS,  
PROTEGEONS  
NOS ENFANTS !**



• BROCHURE D'INFORMATION •

## A SAINT-PATHUS :

Le **Mercredi 30 janvier 2013**, un accident de la circulation a eu lieu sur la commune mettant en cause un lycéen descendant du bus scolaire et un automobiliste.

Les circonstances sont hélas, toujours les mêmes, **LE MANQUE D'ATTENTION ET DE VISIBILITÉ** par le masquage du bus sont les causes principales de l'accident.

Nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des Pathusiennes et Pathusiens, Ostéraciennes et Ostéraciens, sur les précautions simples à prendre aux abords d'un bus scolaire.

### ---> SCOLAIRES

- **Restez sur le trottoir** après être descendu du bus et attendre le départ de celui-ci avant de traverser la chaussée.
- **Ne traversez jamais la chaussée** tant que le bus est stationné.
- **Traversez la chaussée en regardant** de part et d'autres avant de vous engager.

### ---> AUTOMOBILISTES

- **Ne doublez jamais un bus scolaire** en ville, à l'arrêt, ou en circulation.
- **Adaptez / adoptez une vitesse de circonstance** en croisant un bus qui effectue une dépose ou un ramassage scolaire, arrêtez-vous si nécessaire.



**CES QUELQUES PRÉCAUTIONS  
PEUVENT SAUVER LA VIE DE NOS ENFANTS !**



## SENSIBILISEZ VOS ENFANTS

sur les dangers du chemin de l'école, collège, lycée et plus particulièrement sur les précautions à prendre autour d'un bus scolaire et d'un passage piétons ;

## SENSIBILISEZ LES JEUNES

**CONDUCTEURS** sur les risques aux abords des bus scolaires, écoles, passages piétons. Sensibilisez-vous également sur l'ensemble de ces dangers et des conséquences.

**En cas d'accident, n'abandonnez jamais la victime, le délit de fuite et la non-assistance à personne en danger sont punis pénalement !**

**ATTENTION !**



## ---> **PROTEGEZ**

- **Utilisez les feux de détresse** pour signaler l'accident ;
- **Balisez les lieux de l'accident** dans les deux directions (triangles de pré-signalisation placés à 30 mètres minimum et s'il y a lieu avant le virage précédant l'accident. Le triangle doit être visible à 100 mètres) ;
- **Placez si possible, sur chaque sens de circulation, des personnes faisant des signes** ;
- **Eclairez les véhicules accidentés la nuit** (feux de route d'un autre véhicule garé sur l'accotement...) ;
- **Dans la mesure du possible, ne pas modifier l'état des lieux.**

## ---> **ALERTEZ**

Après une analyse rapide de la situation, alertez le plus rapidement possible.

Chaque minute, voir chaque seconde compte.

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**POLICE-GENDARMES : 17**

**POLICE MUNICIPALE : 06 80 04 25 60**

**ou composez le 112**, (numéro de téléphone d'urgence européen destiné aux Français à l'étranger dans la zone Europe ou aux étrangers en France).

- **Donnez des renseignements complets** aux services de secours ;
- **Décrivez l'emplacement exact de l'accident** : nom de la route / rue, numéro... (référez-vous aux panneaux, bornes ...) ;
- **Mentionnez le nombre, le type des véhicules accidentés, et les éventuelles circonstances particulières** ;
- **Informez sur les blessés** (nombre, état apparent des victimes...) ;